

• RAPPORT ANNUEL • 2023-2024 •



BUREAU INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS (IBCR)

Le Bureau international des droits des enfants (IBCR), nommé « le Bureau » dans ce rapport, est une organisation fondée en 1994 ayant son siège social à Montréal (Canada), actuellement active dans 14 pays. Sa mission se concentre sur les enfants qui font face à plus d'obstacles pour faire de leurs droits une réalité, en transformant leur place dans nos sociétés et en renforçant les systèmes de protection de l'enfant et de justice.

30

ans d'action : 1994-2024

5

bureaux dans le monde :

Montréal – Bamako – Dakar – Kinshasa – Ouagadougou

30 ans !

Le Bureau international des droits des enfants a été créé à Montréal le 7 septembre 1994 à partir d'un constat et d'un engagement : le constat que les droits de l'enfant ne s'incarneraient pas assez pour tous les enfants, en toute égalité et en toute circonstance, alors qu'ils avaient été internationalement consacrés cinq ans plus tôt, en 1989, par la Convention relative aux droits de l'enfant ; l'engagement de contribuer à « un monde dans lequel les droits de l'enfant sont une réalité ».

Trente ans plus tard, le constat est similaire et l'engagement est renouvelé.

Soyons d'abord optimistes : la Convention a été, à ce jour, ratifiée par 197 États ; notre travail a directement contribué à renforcer les systèmes de protection de l'enfant et de justice dans une cinquantaine de pays, et d'autres progrès collectifs ont été réalisés au niveau mondial. Mais soyons aussi réalistes : les écarts sont encore importants entre leurs droits garantis et ce que trop d'enfants vivent réellement au quotidien, dans le monde entier, même si cela s'exprime de façon différente dans chaque contexte. Et c'est encore plus visible, parce que les formes de violations des droits de l'enfant évoluent, parce que les enfants restent peu considérés comme des citoyens et parce que leur opinion et leurs expériences sont peu prises en compte.

Alors 30 ans plus tard, faire des droits de l'enfant une réalité est plus que jamais notre objectif. Le cap est clair : nous nous focalisons sur les enfants qui rencontrent plus d'obstacles pour faire de leurs droits une réalité, pour transformer leur place au sein de nos sociétés, pour un accès à une protection favorisant leur mieux-être et pour leur garantir une justice adaptée et respectueuse de leurs droits. Nous le faisons et le ferons sans relâche, avec une marque de fabrique, qui est de renforcer la volonté et la capacité des enfants et des acteurs de leurs environnements à traduire les droits en actions concrètes et quotidiennes.

Ce rapport portant sur la période allant du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 est un aperçu de la façon dont nous travaillons et de ce que nous atteignons concrètement avec nos partenaires. L'année 2024 marquant aussi la fin de notre cycle stratégique 2021-2024 « S'élever à la hauteur des enfants », nous avons choisi de mettre l'accent, dans ce rapport annuel, sur la façon dont nous progressons en lien avec chacune de nos orientations.

Ce rapport est évidemment aussi une façon de se projeter ensemble sur les prochaines années, à partir de notre identité renouvelée à l'occasion de nos 30 ans, en capitalisant sur les réussites passées, mais aussi en faisant face aux défis et enjeux. Ce moment annuel de bilan doit nourrir notre énergie et améliorer notre travail collectif en faveur de la concrétisation des droits de l'enfant.

Ce rapport étant volontairement limité à quelques éléments marquants de l'année, nous vous invitons à compléter cette lecture en vous rendant sur notre site Web, www.ibcr.org, à nous suivre sur nos réseaux sociaux ou à prendre contact avec nos équipes afin d'en savoir plus sur notre travail.

Martin Causin
Directeur général



Sommaire

05 | Le Bureau en 2024

06 | Les chiffres marquants de 2023-2024

07 | Nos projets et initiatives en cours en 2023-2024

12 | Éclairage sur cinq faits marquants de l'année 2023-2024

18 | Avancées stratégiques en 2023-2024

34 | Rayonnement en 2023-2024

35 | Informations financières 2023-2024

36 | Partenariats

38 | Notre équipe



Le Bureau international des droits des enfants (IBCR) en 2024

MISSION

Notre engagement se concentre sur les enfants qui font face à plus d'obstacles pour faire de leurs droits une réalité en « transformant leur place dans nos sociétés et en renforçant les systèmes de protection de l'enfant et de justice ».

Cela contribue à un monde dans lequel les enfants :

- Ont leur place dans nos sociétés ;
- Ont accès à une protection favorisant leur mieux-être ;
- Ont la garantie d'une justice adaptée et respectueuse de leurs droits.

“ Le Bureau s'engage en faveur d'« un monde dans lequel les droits de l'enfant sont une réalité ».

- VISION

ACTIONS

Les trois objectifs mentionnés étant reliés, le Bureau a choisi de mettre en œuvre une approche systémique, en identifiant l'ensemble des acteurs concernés par sa mission et en collaborant avec eux au moyen de six actions :

- 1. Renforcer les compétences**
Pour favoriser des pratiques flexibles, systématisées et adaptées à l'enfant
- 2. Faciliter la coordination entre acteurs**
Pour contribuer à éliminer le travail en silos et à une coordination centrée sur l'enfant
- 3. Renforcer la participation de l'enfant**
Pour contribuer à ce que les enfants jouent un rôle significatif dans les décisions qui les concernent et au sein de leurs communautés.
- 4. Faciliter des processus d'expérimentation**
Pour permettre de repenser les pratiques liées aux droits de l'enfant
- 5. Mobiliser le public et les décideurs**
Pour concourir à l'existence de contextes politiques plus favorables aux droits de l'enfant
- 6. Produire des connaissances**
Pour permettre une compréhension des dynamiques autour des droits de l'enfant

Universalité
Complémentarité
Expertise
Flexibilité
Inclusion
Responsabilité

Les chiffres marquants de 2023-2024

Des projets et des initiatives dans 14 pays, en Afrique, en Amérique du Nord, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

2

PROJETS EN COURS AU CANADA

5

PROJETS EN COURS À L'INTERNATIONAL
(13 PAYS)

2

RÉFÉRENTIELS DE COMPÉTENCES-CLÉS
EN DÉVELOPPEMENT

348

ENFANTS IMPLIQUÉS DANS NOS PROJETS

69

PERSONNES EMPLOYÉES,

28

STAGIAIRES,

44

VOLONTAIRES,

TOUS ACTIVEMENT IMPLIQUÉS
À NOS CÔTÉS

87 989

PERSONNES OUTILLÉES OU FORMÉES
DANS LE CADRE DE NOS PROJETS, DONT

42 984

FEMMES

Nos projets et initiatives en cours en 2023-2024



Les projets et initiatives en cours du Bureau sont détaillés sur son site internet www.ibcr.org.



illustrations © Rawpixel

Programme de coopération volontaire (PCV) | 11 pays – 34 partenaires

Madagascar, Burkina Faso, Sénégal, Togo, Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie, Pérou, Colombie, Honduras et Costa Rica | 2020-2028

Dans le cadre du Programme de coopération volontaire du Canada, le Bureau met en œuvre le Programme de renforcement intégral des droits de l'enfant afin d'améliorer le bien-être social des personnes et des enfants les plus vulnérables, en particulier des femmes et des filles.

OBJECTIFS

- **Améliorer le respect des droits de l'enfant, l'égalité entre les genres et l'inclusion** des groupes vulnérables en renforçant la capacité d'action des organisations partenaires, en particulier dans la mise en œuvre d'initiatives novatrices
- **Favoriser la mobilisation des Canadiennes et des Canadiens** en faveur du développement international et des droits de l'enfant, pour générer des changements au Canada et dans d'autres pays

ACTIONS-CLÉS

- **Mettre en œuvre plus de 250 mandats de coopération** permettant le déploiement de volontaires qualifiés, dont le partage d'expertises et d'expériences permettra de renforcer la capacité de nos partenaires à faire respecter et à concrétiser les droits de l'enfant
- **Soutenir le partage de pratiques, de compétences et de connaissances** entre acteurs intervenant à différents niveaux de la protection de l'enfant dans un même pays
- **Favoriser l'innovation en matière de droits de l'enfant et d'égalité entre les genres** avec la création d'un Laboratoire social, espace collaboratif permettant l'échange entre tous les partenaires et la mise en pratique d'idées novatrices
- **Sensibiliser et informer les Canadiennes et les Canadiens** aux enjeux actuels relatifs aux droits de l'enfant et au rôle qu'ils peuvent jouer, par des événements et des campagnes dédiées

Programme mené avec le soutien financier d'Affaires mondiales Canada



Burkina Faso | Prévenir et lutter contre les violences sexuelles et sexistes à l'égard des enfants

Biig-Yi-Nere : pour le bien-être de l'enfant | 2021-2026

Reposant sur un partenariat entre l'État burkinabè, le Bureau international des droits des enfants, les réseaux et les cellules communautaires, la société civile et les enfants du Burkina Faso, ce projet vise à contribuer à l'amélioration du système de protection de l'enfant par un renforcement des capacités et de la coordination des forces de défense et de sécurité ainsi que du personnel des secteurs du travail social, de la santé, de l'éducation et de la justice.

OBJECTIFS

- **Renforcer les compétences en matière de droits de l'enfant et de lutte contre les violences** des membres des forces de défense (forces armées et gendarmerie) et de sécurité (police, brigades régionales de protection de l'enfant), du personnel du secteur social, de la santé, de la justice (magistrates et magistrats, gardes de sécurité pénitentiaire) et des services éducatifs et scolaires
- **Mettre en place des outils pour prévenir et contrer efficacement les violences sexuelles et sexistes** faites aux enfants, en particulier aux filles
- **Autonomiser les enfants** et renforcer leur mobilisation en tant que sujets de droit ainsi que leur participation à leur propre protection

Projet mené avec le soutien financier d'Affaires mondiales Canada



Canada – Québec | Parole aux jeunes

2021-2023

L'IBCR est convaincu de la nécessité d'écouter la parole des jeunes et de prendre en compte leurs perspectives dans les décisions qui les concernent. Dans cette optique, le Bureau et ses cinq partenaires appuient, depuis 2021, une soixantaine de jeunes de la région métropolitaine de Montréal, âgés de 14 à 17 ans, en leur permettant d'échanger et de se mobiliser pour s'interroger, se former et s'outiller sur les questions relatives à leurs droits.

OBJECTIFS

- **Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes**, mobilisés au sein d'un espace significatif et sécuritaire de participation et de renforcement de compétences leur permettant d'acquérir la confiance et les outils nécessaires pour affiner leur pensée critique, exprimer leur opinion et ensuite dialoguer avec les adultes
- **Outiller les adolescentes et les adolescents en matière de protection contre l'exploitation sexuelle**, afin qu'ils deviennent des acteurs à part entière de leur propre protection et de celle de leurs pairs, ainsi que des interlocuteurs centraux dans la définition des mesures de lutte contre l'exploitation sexuelle
- **Promouvoir auprès des décideurs la nécessité d'une participation significative des jeunes** dans la définition de campagnes et de politiques qui les concernent, pour qu'elles soient mieux ciblées et plus efficaces

Projet mené avec l'appui financier de la Ville de Montréal et du ministère de la Justice du gouvernement du Québec. Fier partenaire de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal.

Montréal 

Justice Québec 

République démocratique du Congo | Renforcer le système de protection de l'enfant

Tonga Mpo Na Bolamu Ya Mwana* : construire pour le bien-être de l'enfant | 2022-2027

Dans la continuité du projet Batela Mwana (2015-2020), Tonga Mpo Na Bolamu Ya Mwana a pour objectif de contribuer à bâtir un système de protection de l'enfant efficace et capable de faire face aux diverses difficultés rencontrées, afin d'assurer à tous les enfants du pays le respect de leurs droits et une vie libre de violence et d'exploitation.

Il vise, notamment, à valoriser et à renforcer les capacités et la coordination de trois secteurs habituellement peu considérés comme des acteurs de la protection de l'enfant :

- **Le secteur pénitentiaire**, afin de garantir les droits des enfants privés de liberté, depuis leur détention jusqu'à leur réhabilitation, sécuritaire et inclusive
- **L'inspectorat du travail**, afin de favoriser l'identification de situations d'exploitation économique ou sexuelle des enfants, qui existent souvent de manière informelle et hors du regard des acteurs classiques de la protection de l'enfant
- **Le secteur privé du voyage**, afin de mieux repérer, prévenir et contrer les violations des droits de l'enfant, en particulier l'exploitation économique ou sexuelle favorisée par les mobilités nationale et internationale, très fortes en RDC

OBJECTIFS

- **Accroître le rôle des enfants** (en particulier des filles) et des associations de la société civile, ainsi que leur pouvoir d'action en faveur de leur propre protection
- **Appuyer le développement de pratiques plus adaptées** dans les secteurs visés
- **Renforcer la coordination** entre les acteurs de l'ensemble des secteurs visés

* En lingala. L'intitulé du projet fait également l'objet d'une traduction dans les autres langues nationales de la RDC : en kikongo (Tunga Samu na mambote ya mwana) et en swahili (Djenga juu ya vizuri ya Mtoto).

Projet mené avec le soutien financier d'Affaires mondiales Canada



Sénégal | Autonomiser les filles et les acteurs de première ligne contre les violences sexuelles et sexistes

Xalé Sama Yité : l'enfant, notre priorité | 2020-2025

S'appuyant sur un partenariat entre l'État sénégalais, la société civile, le Bureau international des droits des enfants et les enfants du Sénégal, ce projet vise à accompagner les efforts entrepris par l'État sénégalais pour réduire les violences exercées à l'encontre des enfants au Sénégal, en particulier les violences sexuelles et sexistes.

OBJECTIFS

- **Professionnaliser** des secteurs-clés de la protection de l'enfant : **les forces de sécurité (police et gendarmerie), la magistrature, le secteur pénitentiaire et le secteur social**
- **Renforcer le rôle et l'autonomie des enfants** dans la lutte contre les violences ainsi que dans la défense et la promotion de leurs droits

Projet mené avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et d'Affaires mondiales Canada



Québec et Honduras | Responsabiliser l'industrie touristique afin de prévenir l'exploitation sexuelle des enfants au Honduras et au Québec

2023-2024

Ce projet de lutte contre l'exploitation sexuelle dans le cadre du secteur du tourisme repose sur un processus en « effet miroir », impliquant des acteurs de l'industrie privée du tourisme et des voyages au Honduras et au Québec, des écoles de formation en tourisme dans les deux pays, ainsi que des organisations nationales travaillant sur la question de la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants et/ou du tourisme.

OBJECTIFS

- Codévelopper une initiative porteuse et innovante visant à **lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur du tourisme**
- **Élargir la compréhension du phénomène** de l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur du tourisme
- **Apprendre des différentes initiatives et expériences** en matière de prévention et d'intervention
- **Renforcer les compétences** des acteurs du secteur du tourisme par le partage de pratiques inspirantes
- **Créer de nouveaux canaux** pour une collaboration et un partenariat à long terme

Projet mené avec l'appui financier du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec

Relations
internationales
et Francophonie
Québec

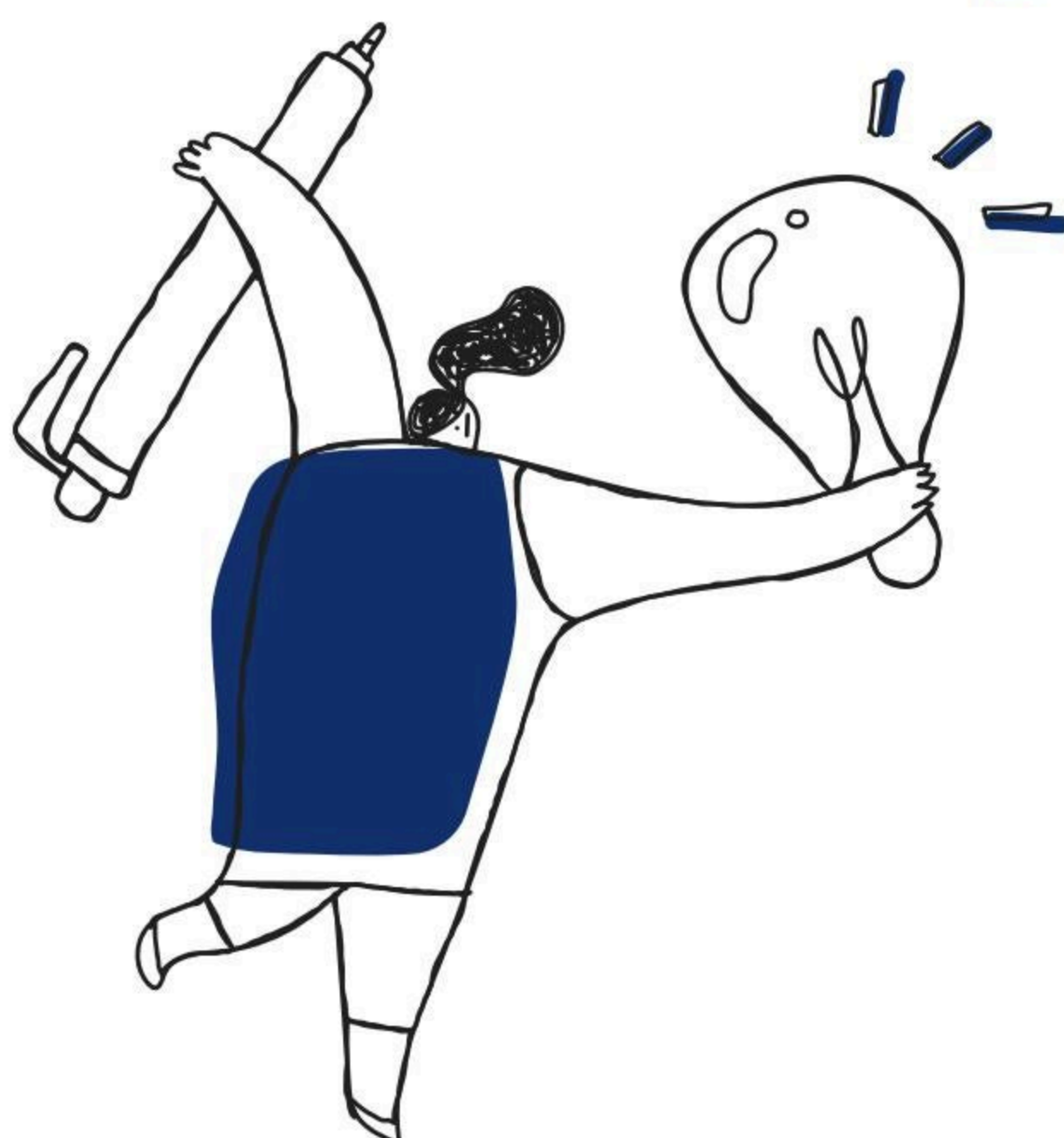


Canada | Formation prédépart en droits de l'enfant des personnels de la Gendarmerie royale du Canada engagés en mission de maintien de la paix

Période : en continu

Chaque année, plusieurs dizaines de membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) sont déployés dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies afin d'aider les pays touchés par des conflits à créer les conditions d'un retour à la paix. Ils rejoignent ainsi les dizaines de milliers de Casques bleus déployés dans des pays instables pour protéger la population, dont les enfants.

Depuis 2011, le Bureau contribue à la formation prédépart de ces professionnelles et professionnels, au moyen d'un cours dédié à la protection de l'enfant en situation de conflit, comprenant des outils et guides pratiques pour accompagner leur déploiement. Ces divers éléments leur permettent de savoir comment réagir face à une situation impliquant des enfants, et comment respecter leurs droits en toute circonstance.



Éclairage sur cinq faits marquants de l'année 2023-2024

Cinq faits marquants ont jalonné la vie du Bureau en 2023-2024, en lien avec la fin de projets phares et l'atteinte de résultats majeurs, mais également avec notre positionnement stratégique au niveau international, nos 30 ans d'existence ou encore le lancement de nouveaux projets.

01

Développement d'un sixième référentiel mondial de compétences-clés en matière d'égalité entre les genres et d'inclusion

Depuis près de 15 ans, le Bureau œuvre en faveur de la **professionnalisation des services destinés aux enfants dans le monde entier**, pour faire en sorte que chaque profession, chaque service, chaque département censé faire des droits de l'enfant une réalité au quotidien puisse travailler efficacement afin d'y arriver. Cela se concrétise par une **approche par compétences**, basée sur des processus consultatifs mobilisant des centaines de spécialistes de tous les continents. Cet engagement s'illustre notamment par la définition de compétences-clés en matière de **protection de l'enfant pour les forces de défense et de sécurité** (2011), **pour les secteurs du travail social** (2017) **et de la justice** (2019) ainsi que pour le personnel œuvrant **auprès des enfants privés de liberté** (2020). Ces guides sont aujourd'hui disponibles gratuitement et librement sur www.ibcr.org/publications.

Alors qu'un cinquième référentiel est en phase de finalisation afin de déterminer les **compétences-clés nécessaires pour permettre le plein exercice de la participation et de l'autonomisation des enfants** âgés de 13 à 18 ans dans leur communauté, cette année a aussi vu le lancement d'un sixième référentiel, cette fois-ci autour

des compétences-clés en matière d'égalité entre les genres et d'inclusion, en partenariat avec la Mission de l'Union africaine au Mali et au Sahel.

Ce référentiel découle de la difficulté, pour les acteurs du système de protection de l'enfant, de traduire concrètement dans leur pratique professionnelle « l'égalité entre les genres et l'inclusion ». Alors que les exigences pour l'inclusion de toutes et de tous, dans un environnement équitable et accessible à tout le monde, sont de plus en plus fortes internationalement, plusieurs secteurs de la protection de l'enfant demeurent dubitatifs face à celles-ci. Cette difficulté à identifier des savoir-être et des savoir-faire reflétant l'égalité entre les genres et l'inclusion, souvent vues plutôt comme un résultat ou une posture, est confirmée par l'absence de références ou de documentation à ce propos.

Ce processus contribuera donc à définir un référentiel sur les compétences que doivent posséder les professionnelles et les professionnels du système de protection

Atelier régional pour l'identification d'un référentiel des compétences clés en égalité entre les genres et en inclusion, Côte d'Ivoire, Novembre 2023



de l'enfant pour une application effective de l'égalité entre les genres et l'inclusion dans leur pratique. Il répond aussi aux objectifs de développement durable établis par les Nations Unies, qui accordent une attention particulière aux plus marginalisés et veillent à ce que personne ne soit laissé de côté (« *leave no one behind* »).

Un processus collaboratif a été lancé avec des professionnelles et des professionnels travaillant dans l'accompagnement d'enfants et aspirant à être mieux outillés pour prendre en compte la diversité dans le cadre de leurs fonctions. Deux ateliers ont ainsi eu lieu cette année :

le premier à Kinshasa (République démocratique du Congo) en juillet 2023, et le second à Abidjan (Côte d'Ivoire) en novembre 2023. Ils ont permis de d'identifier un certain nombre d'expériences et de bonnes pratiques en la matière, issues de plus de quinze pays, et de dégager une vision commune de l'égalité entre les genres et de l'inclusion dans l'accompagnement des enfants.

Le processus de consultation se poursuivra en 2025 en Amérique centrale, et le référentiel sera finalisé et diffusé dans le courant de cette même année.

02

20 novembre 2023, un plaidoyer mondial pour une justice adaptée aux enfants

Le 20 novembre 2023, le Bureau a célébré la Journée mondiale de l'enfance par la tenue d'un événement hybride « Zoom sur la justice adaptée à l'enfant », réunissant des personnes issues de plus de 10 pays, et qui a mis en lumière huit spécialistes du Canada, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Organisé sous la forme de deux panels, cet événement a permis d'écouter ces spécialistes présenter des actions concrètes visant à promouvoir une justice adaptée aux enfants à l'échelle mondiale. Deux thèmes ont été abordés : les pratiques prometteuses en matière de justice, et les regards croisés sur la privation de liberté des enfants. Près de 200 personnes ont assisté à cet événement, en ligne ou en présentiel.

Cet événement a débouché sur la publication, par le Bureau, d'une lettre ouverte sous forme d'un appel urgent aux gouvernements. Le Bureau y plaide en faveur de la nécessité indiscutable d'ajuster le système judiciaire, souvent conçu pour les adultes, aux besoins spécifiques des enfants. La lettre insiste sur l'importance cruciale de renforcer cette adaptation pour mettre en place des approches réparatrices, véritablement adaptées aux besoins de l'enfant.



Discours d'ouverture de Martin Causin, directeur général de IBCR, Journée mondiale de l'enfance, 20 novembre 2023

Extrait de la Lettre ouverte :

« Si le Canada s'est officiellement engagé en faveur du droit des enfants à accéder à la justice et à bénéficier d'une justice qui leur soit adaptée, notamment par la ratification en 1991 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, le Bureau plaide pour des mesures spécifiques qui tiennent compte de la réalité et des besoins particuliers des enfants et qui concrétisent les engagements internationaux et nationaux en faveur d'une justice adaptée aux enfants. Cela passe par la mise en place et le respect de trois approches reliées les unes aux autres : une justice centrée sur l'enfant, [...], une justice réparatrice [...] et une justice composée de plusieurs systèmes complémentaires. »

Le texte intégral de la lettre est disponible sur le site www.ibcr.org.



Événement de la Journée mondiale de l'enfance organisé par IBCR, 20 novembre 2023

03

31 décembre 2023, clap de fin pour le projet Parole aux jeunes

Tout part d'un constat en 2021 : la hausse significative, au Québec, des signalements et des cas d'exploitation sexuelle et de sextorsion en ligne, exacerbée par la pandémie et l'avènement de l'ère du tout-écran. En s'appuyant sur cinq partenaires travaillant directement avec les adolescentes et les adolescents, le projet Parole aux jeunes a impliqué 60 jeunes, âgés de 14 à 17 ans. Après une année passée à échanger, à débattre et à discuter autour du rôle et de la place des jeunes au sein de la société, **les jeunes impliqués dans le projet se sont lancés, durant l'été 2022, dans une collecte d'informations auprès de leurs amis et de leur famille**, pour connaître leur point de vue sur des thématiques ciblées, comme l'influence des réseaux sociaux sur les jeunes, les relations interpersonnelles (incluant les relations de couple, d'amitié, de pouvoir,

de confiance, etc.) et le consentement sexuel. Ce travail et cet engagement se sont concrétisés en 2023 par la formulation de recommandations pour que les outils, les moyens de prévention et les campagnes de sensibilisation qui leur sont destinés soient plus efficaces et reflètent davantage leur réalité, notamment en matière de prévention contre l'exploitation sexuelle en ligne.

Toutes les recommandations sont disponibles sur notre site Web : www.ibcr.org/fr/paj-recommandations/.

Événement de lancement des recommandations des jeunes du projet Parole aux jeunes à Montréal, le 11 mai 2023

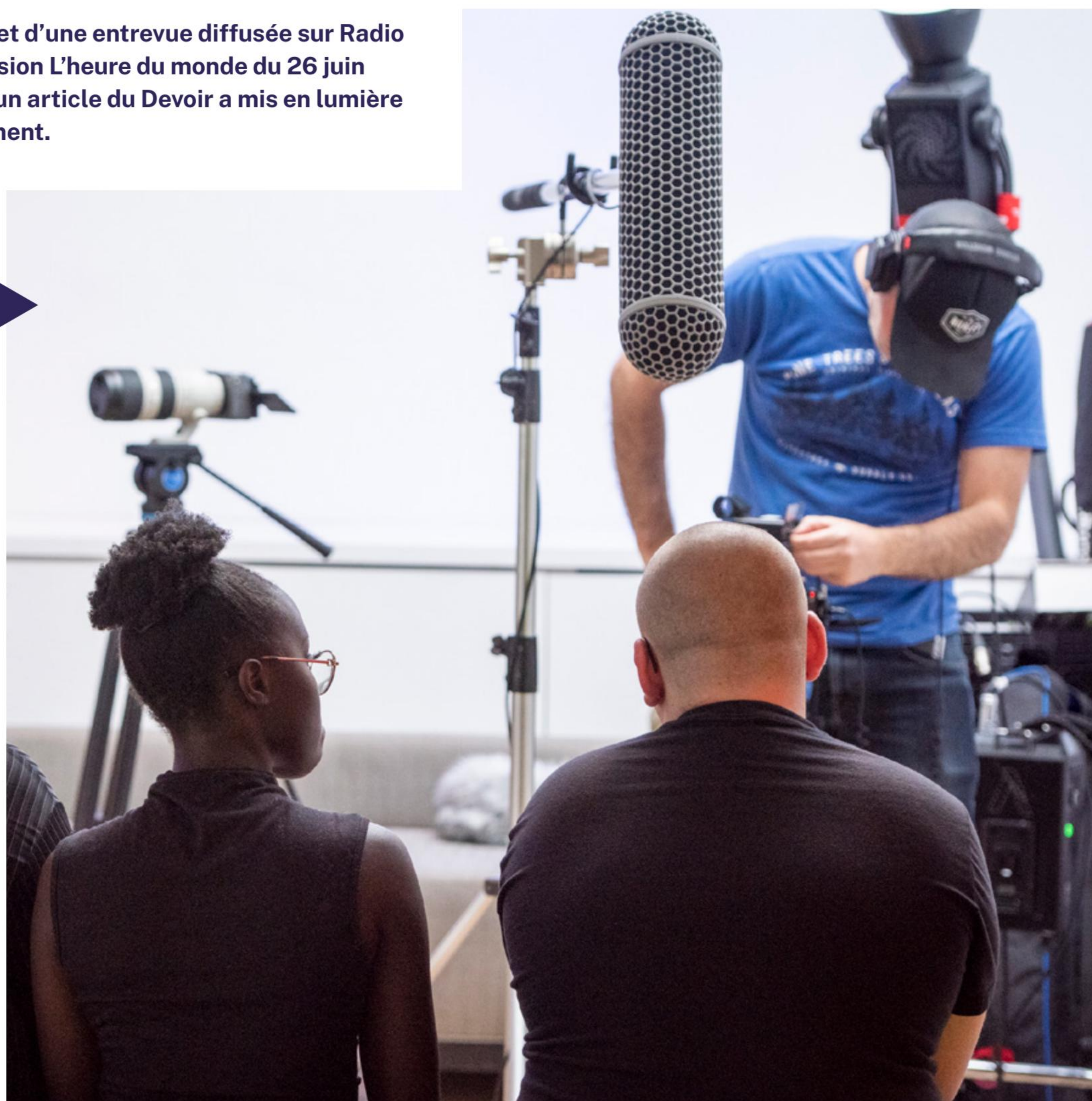


Dans la dernière moitié de 2023, les jeunes du projet se sont réunis lors d'un Chalet d'été pour réfléchir à une stratégie de plaidoyer visant à s'adresser aux décideuses et aux décideurs et à promouvoir des changements effectifs pour les décisions qui les concernent. À la suite de leur séjour, et en guise d'événement de clôture, les jeunes ont décidé d'orchestrer une table ronde sur la participation (7 décembre 2023 à Montréal), au cours de laquelle des décideuses et des décideurs de la Ville de Montréal et des jeunes se sont réunis pour échanger autour de leurs visions. Ensemble, ils ont non seulement partagé la diversité de leurs perspectives, mais ils ont également jeté les bases d'un plaidoyer pour mieux intégrer la participation des jeunes aux décisions qui les concernent. En parallèle, les jeunes ont rédigé une lettre destinée au ministre de la Jeunesse du Québec, visant à l'informer des besoins actuels des jeunes en matière d'accès à des espaces où ils peuvent agir positivement sur les questions qui les concernent.

Le projet a fait l'objet d'une entrevue diffusée sur Radio Canada dans l'émission L'heure du monde du 26 juin 2023. Par ailleurs, un article du Devoir a mis en lumière le projet et l'événement.

Un documentaire retraçant le projet Parole aux jeunes et son processus unique centré sur des adolescentes et des adolescents a été dévoilé à l'automne 2023. Offrant un regard privilégié sur leur implication dans le projet, leurs perceptions et leurs réflexions, il met en lumière l'importance de les inclure dans les réflexions sur les sujets qui les concernent.

[Documentaire disponible sur notre chaîne YouTube](#)



Entrevue Radio-Canada des jeunes du projet Paroles aux Jeunes, à Montréal, le 26 juin 2023

04

1994-2024 : 30 ans du Bureau international des droits des enfants

Fondé en 1994, le Bureau fête ses 30 ans d'existence en 2024 ! Cet anniversaire est célébré tout au long de l'année 2024, par l'intermédiaire d'articles parus dans la presse au sujet de ses actions, mais également par le biais de 30 communications digitales qui mettent en lumière ses accomplissements d'hier et d'aujourd'hui, et d'une soirée de célébration, le jeudi 21 novembre 2024.

En ce début d'année 2024, des vidéos et publications ont été créées et diffusées sur les réseaux sociaux afin de mettre en lumière sa mission, ses actions et ses valeurs, qui ont permis et qui permettent encore aujourd'hui de contribuer à faire des droits de l'enfant une réalité.

Le logo de l'IBCR a également revêtu un caractère spécial à l'occasion de cet anniversaire, pour toute l'année 2024.



Suivez nos réseaux sociaux et notre infolettre pour ne rien manquer de cette célébration !

05

Un nouveau projet au Québec

En mars 2024, le Bureau a obtenu un financement du ministère de la Justice du Québec pour mettre en œuvre le projet Partir de nous, dont l'objet est de permettre à un groupe de filles en situation d'exploitation sexuelle de faciliter des espaces d'échanges avec leurs intervenantes et leurs intervenants, de même qu'avec d'autres filles dans leur situation, et de développer des outils de formation à leur image. Cette démarche doit contribuer à transformer la place des enfants dans nos sociétés, à renforcer des pratiques de protection et de participation qui répondent aux besoins et aux droits des filles en situation d'exploitation sexuelle, à créer des environnements qui soient à leur écoute et où les adultes se sentent en mesure de laisser leur place et, ultimement, à favoriser leur autonomisation.

Ce projet sera mis en œuvre en 2024 et 2025. Toutes les informations relatives à ce projet ainsi que le communiqué de presse sont disponibles sur notre site Web : www.ibcr.org.



Avancées stratégiques en 2023-2024

Dotant l'organisation de lignes directrices claires, qui cadrent toutes les décisions et actions stratégiques sur une période donnée, le plan stratégique 2021-2024 du Bureau international des droits des enfants doit permettre au Bureau et à ses membres de « s'élever à la hauteur des enfants ».

Le plan stratégique est disponible sur Internet : www.ibcr.org/publications.

Ce rapport annuel est l'occasion de faire le point au 31 mars 2024 sur l'avancement de chacune des orientations stratégiques du plan. Les données présentées sont liées aux processus institutionnels mis en œuvre par le Bureau et aux projets Biig-Yi-Nere au Burkina Faso (3^e année de mise en œuvre), Parole aux jeunes au Canada (2^e et dernière année de mise en œuvre), ainsi qu'au Programme de coopération volontaire (3^e année de mise en œuvre), au programme Tonga Mpo Na Bolamu Ya Mwana en République démocratique du Congo (2^e année de mise en œuvre) et au programme Xalé Sama Yité au Sénégal (4^e année de mise en œuvre).

Écouter et impliquer les enfants

Le Bureau place la participation de l'enfant au cœur de son approche. Nous valorisons leur droit d'exprimer librement leur opinion et d'être acteurs de leur propre développement, tout en tenant compte de leur capacité évolutive, de leur bien-être et de leur intérêt supérieur. L'enfant n'est pas seulement spectateur de ses droits ; il en est aussi pleinement acteur, capable de comprendre les décisions qui le concernent et de se positionner par rapport à elles. Processus en constante évolution, la participation de l'enfant doit être réfléchie, inclusive, modulable, sécuritaire, adaptée et signifiante, pour lui comme pour tous les adultes.

/ RÉSULTATS ATTEINTS EN 2023-2024 /

01 | Réorientation des comités aviseurs

Durant l'année 2023-2024, tous les projets en cours ont inclus des consultations d'enfants. Ainsi, 60 % de ces projets avaient des comités aviseurs (ou consultatifs) d'enfants chargés de donner leur avis, d'influencer les décisions stratégiques et le suivi des résultats des projets du Bureau.

Une réorientation de ces comités a été proposée cette année au Sénégal, au Burkina Faso et en RDC. En plus d'outiller les enfants à l'analyse de leur environnement et à la formulation d'orientations, des efforts ont été menés afin de rapprocher les enfants des instances du système de protection.

Plus de 340 enfants ont participé aux activités des divers projets du Bureau cette année, dont 134 filles.

“ Toutes ces activités menées nous ont permis d'avoir confiance en nous, d'être des leaders, de ne pas discriminer les autres et d'être toujours intègres [...].

-Garçon membre d'un comité, Ouagadougou, Burkina Faso

02 | Approfondissement de notre capacité à collecter des données avec les enfants

Les processus de recherche collaborative ont été approfondis cette année, notamment avec une évaluation collaborative pilote, qui a été menée avec des enfants en Tunisie dans le cadre de la revue mi-parcours du Programme de coopération volontaire (PCV).

Au Sénégal et au Burkina Faso, les enfants des comités aviseurs ont réalisé une collecte de données afin d'améliorer leur compréhension des violences sexuelles et sexistes à l'égard des enfants au sein de leur communauté. Ils et



elles ont défini les priorités et les méthodes de la recherche, observé leur environnement, échangé avec les acteurs-clés de leur protection, collecté et analysé des données pertinentes et généré leurs propres constats.

03 | Validation de la Politique de sauvegarde de l'enfant du Bureau

Une nouvelle Politique de sauvegarde de l'enfant a été approuvée cette année. Elle expose les principes guidant la mise en œuvre de la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent.e dans toutes les activités du Bureau, ainsi que les différentes mesures prises en faveur de la sécurité des enfants. Elle établit un cadre global pour la gestion quotidienne de leur sauvegarde dans l'environnement de travail, afin de les protéger de toutes les formes d'atteintes, d'abus, de négligence, d'exploitation et de violence.

Les compétences des organisations partenaires du Bureau qui accompagnent les enfants ont également été renforcées pour mettre en œuvre une participation qui soit respectueuse de cette politique de sauvegarde.

En RDC, des outils de formation dédiés à la sauvegarde de l'enfant ont été développés, et un point focal sauvegarde a été désigné au sein de chaque organisation partenaire des comités consultatifs.

Dans le cadre du Programme de coopération volontaire (PCV), trois mandats ont été dédiés à la sauvegarde (un par région), permettant de renforcer les compétences des partenaires.

“ Nous recourons à certains outils de sauvegarde, mais, grâce à cet atelier, j'ai découvert qu'il faut toujours faire une analyse des risques avant chaque activité avec les enfants.

-Membre d'une organisation communautaire ayant participé à une formation du projet, République démocratique du Congo

Ateliers avec les enfants, Burkina Faso, le 18 juin 2023

04 | Poursuite du développement du référentiel mondial de compétences-clés en participation de l'enfant

Le partenariat avec l'Université du Québec en Outaouais s'est poursuivi autour du processus collaboratif visant à déterminer les **compétences-clés nécessaires pour permettre l'autonomisation des enfants** âgés de 13 à 18 ans ainsi que le plein exercice de leur participation dans leur communauté.

Les organisations partenaires du processus ont entamé les consultations auprès des enfants, afin de recueillir des données permettant de mettre en évidence les compétences qu'ils jugent importantes.

/ CHIFFRES ET TÉMOIGNAGES /

Il apparaît que 84 % des jeunes participant au projet PAJ au Québec se disent capables d'identifier les différentes formes que peut prendre l'exploitation sexuelle chez les adolescentes et les adolescents (ce qui représente 21 points de plus que depuis le lancement du projet). Toutes et tous prennent désormais la parole ou donnent leur opinion sur des questions liées à l'exploitation sexuelle (contre 79 % auparavant).

“ Avant le projet, je me sentais vraiment détachée des enjeux de la société qui me concernaient, mais maintenant qu'on a pris en considération mon opinion et mes recommandations sur un sujet qui me touche, je me sens beaucoup plus impliquée dans la société. J'ai maintenant le goût de m'impliquer [...] et de revendiquer certains enjeux. Je sens que je fais un peu plus partie de la société.

-Adolescente de 17 ans participant au PAJ, Québec



Au Sénégal, les activités développées dans le cadre du projet ont contribué à renforcer la participation des enfants à la sensibilisation de leur communauté et leur ont permis de développer des compétences en matière de leadership et de plaidoyer. Leur confiance en soi s'est améliorée, tout comme leur autonomie et leurs compétences pour défendre leurs droits et se protéger (particulièrement contre les violences faites aux enfants).

“ Le comité nous a permis de développer beaucoup de compétences en leadership. Avant, nous n'étions pas capables de parler devant un grand public, mais maintenant nous pouvons nous exprimer devant quiconque. Nous ne sommes plus timides. Nous avons gagné en confiance et en capacité.

- Enfant membre du comité consultatif durant le Focus groupe avec les membres du comité, Burkina Faso

Au Burkina Faso et au Sénégal, les enfants ont pris des initiatives et organisé des activités de prévention et de sensibilisation, démontrant leur engagement à lutter contre les violences sexuelles et sexistes et à se protéger eux-mêmes ainsi que leurs pairs.

89 % des filles et des garçons affirment mettre en œuvre des actions de prévention et agissent en cas de violence (Burkina Faso).

83,5 % des enfants (et 92 % des filles) se sentent capables de défendre leurs droits en collaboration avec d'autres acteurs, notamment auprès des différentes instances nationales (Sénégal).

84 % des filles participant aux activités du processus d'autonomisation se sentent en confiance pour exprimer leur point de vue (Burkina Faso).



Atelier 2APV sauvegarde de l'enfant CDPE, à Saint-Louis au Sénégal, le 12 juillet 2023

“ Depuis que j'ai commencé à participer au projet, j'ai eu une sorte de révélation. J'ai le sentiment que le projet m'a ouvert les yeux. Non seulement j'ai appris, j'ai aussi développé des acquis et des connaissances sur la protection de l'enfance, mais aussi sur la façon d'interagir avec mes amis et d'autres membres de ma communauté. [...] On est des leaders ! On est assez préparés, assez outillés, assez matures et assez responsables pour pouvoir faire respecter les droits des enfants dans nos communautés et partout.

-Fille de 17 ans membre du comité d'autonomisation de Fatick, Sénégal

/ ET POUR LA SUITE ? /

Si les dernières années ont permis de structurer l'action du Bureau en participation et en sauvegarde de l'enfant, il reste à poursuivre la systématisation des pratiques développées, et à mettre en place un changement effectif dans la vision de l'engagement des enfants dans nos projets et dans leur collectivité, pour qu'ils soient des acteurs à part entière de leur propre protection. Le Bureau continuera à développer des méthodes novatrices pour une participation plus active et significative des enfants à tous ses projets, et à intégrer des formations spécifiques sur la facilitation de cette participation pour son personnel, en mettant l'accent sur des méthodes sécurisées et engageantes, garantissant ainsi que leurs voix aient une réelle influence.

Outiller et former durablement les acteurs qui sont en contact avec des enfants



Le renforcement des compétences des praticiennes et des praticiens intervenant auprès des enfants fait partie de l'ADN du Bureau. Par la formation aux approches permettant d'adapter les pratiques aux droits de l'enfant, ainsi que la conception ou la révision d'outils clarifiant et normalisant les rôles et responsabilités de chaque acteur des systèmes de protection de l'enfant et de justice, le Bureau permet à de nombreux professionnelles et professionnels de progresser dans leur activité et de mieux comprendre et respecter les droits, les besoins et les spécificités de chaque enfant.

Atelier de diffusion du MO Militaire –
Burkina Faso, Juin 2023



/ RÉSULTATS ATTEINTS EN 2023-2024 /

Cette année, près de 2 900 professionnels (dont 25 % de femmes) ont été rejoints, outillés et formés avec l'objectif d'adapter davantage leurs pratiques aux droits de l'enfant.

01 | Des relais mieux formés dans nos pays d'intervention

Les agentes et agents relais sont des membres des secteurs professionnels visés avec lesquels le Bureau travaille dans le cadre de ses projets et dont le rôle est de diffuser à grande échelle les outils et procédures produits par chaque projet. Ils facilitent l'appropriation des outils et approches du projet par un plus grand nombre de professionnelles et de professionnels dans le pays concerné, afin de favoriser des changements de pratiques à plus grande échelle.

Cette année, **les formations de ces relais ont été renforcées et approfondies**, s'apparentant davantage à une formation de formateurs et intégrant des simulations.

Au Burkina Faso, la diffusion à large échelle des nouvelles procédures des secteurs de la justice et des forces armées effectuée par les agentes et les agents relais formés ont permis leur **appropriation dans tout le pays**.

En RDC, 35 agentes et agents relais ont été formés à la nouvelle procédure pour l'**accueil de l'enfant** destinée au personnel des établissements de garde et d'éducation de l'État (EGEE) et sont aujourd'hui prêts à la diffuser sur le terrain.

“ J’ai beaucoup apprécié la méthodologie utilisée par l’équipe de facilitation du projet, qui m’a permis de comprendre facilement le contenu du mode opératoire. [...] Je me sens capable de le diffuser auprès d’autres collègues.

-Participante à la formation des agents relais du Mode opératoire EGEE en RDC, mars 2024

Au Sénégal, 20 agentes et agents relais ont été formés et ont diffusé la procédure définie pour l’**accompagnement des enfants victimes de violences sexuelles par la justice** dans les principales cours d’appel du pays (Dakar, Thiès, Saint-Louis, Kaolack, Tambacounda et Ziguinchor), rejoignant 165 personnes (éducatrices et éducateurs spécialisés, membres de la magistrature et personnel des maisons de justice des tribunaux de première instance).



Atelier de rappel des agents relais MO Justice -Sénégal, Janvier 2024

02 | Des outils de formation innovants

Le Bureau accorde une attention particulière aux commentaires des personnes suivant ses formations et aux contextes dans lesquelles elles sont dispensées, afin de garantir leur pertinence et leur adaptation. Cette année, cela s’est particulièrement concrétisé dans le cadre de notre projet Biig-Yi-Nere au Burkina Faso, dans lequel nous travaillons notamment, avec les forces armées. Afin d’adapter nos actions à la situation particulière de ce secteur, nous avons développé une **formation novatrice**. Conçue pour être dispensée sur le terrain, dans des contextes d’intervention et non dans des écoles, cette formation vise à permettre aux militaires d’agir de façon adaptée et respectueuse lors de leurs contacts avec les enfants. Cette évolution servira de point de départ à une révision plus approfondie de toutes nos formations.

Au Burkina Faso, trois formations sont désormais finalisées (formations destinées aux militaires, au personnel de la justice et aux acteurs des réseaux de protection de l’enfant).

Au Sénégal, six formations sont désormais finalisées, destinées à renforcer les compétences-clés et les connaissances des intervenantes et des intervenants des secteurs étatiques visés dans la mise en œuvre des droits de l’enfant, la prévention et la réponse aux violences sexuelles et sexistes à l’égard des enfants, en tenant compte des besoins spécifiques des filles. Deux ont été développées pour le travail social, tout comme pour les forces de sécurité ; une a été conçue pour le secteur pénitentiaire, et une autre pour la justice. En tout, 73 formateurs (dont 16 femmes) ont été formés pour dispenser à leur tour ces formations, qui seront intégrées de façon permanente dans les programmes des écoles de formation de chaque secteur afin de permettre des changements pérennes dans les pratiques.

“ Cette formation m’a beaucoup appris sur les bons comportements à adopter envers les enfants, surtout en tant que militaire. J’ai d’abord été formé sur la façon de communiquer avec un enfant en difficulté, ensuite, sur les droits de l’enfant et enfin, sur la façon de prendre soin de l’enfant en cas de blessure.

-Participant à la formation des formatrices et formateurs militaires, Burkina Faso



Groupe du cours pilote de la Trousse Spécialisée FDS - Sénégal, Janvier 2024

Le personnel de la Gendarmerie royale du Canada sensible aux droits de l'enfant : Quatre sessions de formation ont été dispensées cette année à l'intention du personnel de la Gendarmerie royale du Canada, soit plus de 40 heures de cours. Au total, 40 personnes ont été formées, qui seront déployées au sein de la Cour pénale internationale, en Ukraine, en Cisjordanie, en République démocratique du Congo et en Haïti.

“ Cela nous mettait en action sur les terrains, [avec des] sujets très pertinents et contemporains. Très complets [...].

“ Les études de cas ont permis de confirmer les informations reçues [et] de clarifier des points d'incompréhension pour celles et ceux n'ayant jamais participé à une mission de l'ONU.

-Gendarmes participant à la formation



/ CHIFFRES ET TÉMOIGNAGES /

97 % des membres des forces de sécurité et de la justice ayant participé aux activités du projet liées aux modes opératoires rapportent avoir de bonnes compétences pour intervenir en cas de violences sexuelles et sexistes, contre 42 % avant le projet (Sénégal).

96 % des professionnelles et des professionnels des secteurs visés ayant suivi les formations ou participé aux activités liées aux modes opératoires rapportent avoir de bonnes compétences pour mettre en œuvre des pratiques respectueuses et adaptées aux droits de l'enfant (ce qui représente un gain de 32 points en un an) (Sénégal).

86 % des partenaires du Programme de coopération volontaire ont amélioré leurs pratiques organisationnelles de manière significative avec l'appui du projet.

“ Maintenant, on est très sensibles aux cas concernant les enfants [...]. Avant, on traitait les enfants de la même manière qu'on traite les adultes, dans les limites que nous imposent les lois. Par exemple, aujourd'hui, si je dois interroger un enfant, je porte des vêtements civils au lieu de la tenue de police, afin de lui inspirer confiance.

-Officier de police judiciaire, Sénégal

Atelier de diffusion du MO Militaire - Burkina Faso, Juin 2023

/ ET POUR LA SUITE ? /

Le développement et l'implémentation d'outils basés sur les compétences, qui respectent l'équilibre entre adaptabilité au contexte et nécessité d'amener un changement de pratiques, restent un défi. Le Bureau continuera à évaluer et à ajuster régulièrement l'accessibilité et la pertinence des outils de formation et des procédures développés dans le cadre de ses projets, pour répondre aux besoins spécifiques des acteurs de terrain, en incorporant une rétroaction régulière des utilisateurs finaux pour affiner ces outils et garantir leur efficacité.

Accentuer les partenariats, le partage des responsabilités et la collaboration



Le Bureau adopte une approche collaborative dans chacune de ses initiatives. Nous collaborons ainsi de façon constante avec l'ensemble des acteurs du système de protection de l'enfant et du secteur de la justice, dans tous les pays où nous intervenons. Nous sommes à leur écoute pour trouver des solutions de renforcement ou d'appui prenant en compte leur contexte et leurs spécificités, au plus près de leurs besoins. Si la collaboration est au cœur de toutes les interventions du Bureau, la responsabilité de la réussite et de la pérennité des actions entreprises est une affaire de partenariats stratégiques. Nous sommes persuadés qu'en favorisant le partage des responsabilités et en renforçant toujours plus la collaboration avec et entre nos partenaires, nous pouvons favoriser leur appropriation des actions et des résultats d'un projet, et ainsi leur permettre de continuer à se mobiliser après sa clôture pour en consolider les effets dans le temps et l'espace.

/ RÉSULTATS ATTEINTS EN 2023-2024 /

01 | Nouvelle politique institutionnelle de partenariat

L'année a permis la finalisation de l'approche partenariale, bien ancrée dans l'identité du Bureau, qui appuie son travail sur le développement et l'animation d'un réseau de partenaires partageant avec lui une vision, une mission, des actions et des valeurs similaires et complémentaires.

02 | Favoriser et animer des espaces de partage d'expériences et de pratiques entre nos partenaires

Fidèle à son approche collaborative, le Bureau facilite des espaces de rencontres et de réflexion entre ses partenaires, de manière à favoriser des changements tangibles et adaptés en faveur des droits de l'enfant.

À l'occasion de l'atelier d'identification des compétences-clés en matière d'inclusion en Côte d'Ivoire, nous avons organisé des échanges avec plusieurs de nos partenaires de l'Afrique francophone en novembre 2023. Cette rencontre a aussi permis d'échanger avec des membres de la Mission de l'Union africaine au Sahel et du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant, **notamment sur les enjeux de protection des enfants en mobilité au Sahel.**

En février 2024, nous avons organisé au Honduras un atelier de développement collaboratif d'une **initiative sur la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants dans l'industrie du tourisme** dans le pays. Cet atelier de co-construction a permis à nos partenaires du PCV (CICESCT et UDIMUF) de collaborer avec des acteurs nationaux et avec ceux du Québec, aussi bien publics que privés.

03 | Un plaidoyer mieux ciblé

Dans certains projets plus récents, tels que celui mené en RDC, le processus de diffusion de l'état des lieux a été revu, ce qui a permis de définir conjointement des axes de plaidoyer en faveur du renforcement du système de protection de l'enfant et de la prise en compte de certains secteurs négligés.

04 | Faciliter la coordination entre acteurs du secteur de la justice et du système de protection de l'enfant

Par l'intermédiaire de tous nos projets, nous renforçons la coordination entre les acteurs concernés par notre mission, en clarifiant leurs synergies : Qui fait quoi ? Quand ? Avec qui ? Comment ?

Cela peut prendre la forme d'un développement de procédures sectorielles, de modes opératoires multisectoriels et de systématisations de pratiques, etc. De plus, **cette démarche contribue à éliminer le travail en silos et à développer une coordination centrée sur l'enfant.**

Atelier de validation du MO EGEE-RDC, Août 2023



Cette année, au Sénégal, deux procédures adaptées aux besoins des filles ont été définies et formalisées, pour une **meilleure prévention et un meilleur accompagnement des violences sexuelles et sexistes** par la justice et les forces de sécurité.

En RDC, trois procédures ont été définies. La première concerne l'**accueil des enfants dans les établissements de garde et d'éducation de l'État (EGEE)** ; elle clarifie les rôles et les responsabilités des différentes ressources humaines intervenant dans les centres de détention lors de l'accueil des enfants, et met à leur disposition des outils pratiques. La deuxième cible l'inspection du travail et donne des clés pour repérer et référer de possibles situations d'exploitation économique des enfants. La troisième, sous forme de guide pratique, permet la détection, la prévention et le signalement des cas ou risques d'exploitation sexuelle des enfants. Elle est destinée aux conducteurs et aux transporteurs routiers ainsi qu'aux personnels des établissements d'hébergement et des unités touristiques.

“ Je suis content, car depuis que le projet a commencé à nous intégrer au travail pour le secteur du transport, on commence désormais à parler de la protection de l'enfant dans nos services.

- Personne ayant participé à l'atelier du groupe de travail multisectoriel, RDC.

Au Burkina Faso, une quatrième procédure concernant la **réhabilitation des enfants victimes de violences par les réseaux de protection de l'enfant** a été finalisée. Cette procédure vient s'ajouter aux trois autres définies pour ces acteurs, ciblant la prévention des violences, l'accueil des enfants victimes et leur accompagnement en contexte d'interruption des services.

“ L'outil a permis de préciser les rôles [des membres des réseaux de protection de l'enfant] et de les renforcer en ce qui concerne leurs rôles et responsabilités dans la réponse aux violences faites aux enfants. [...] Depuis la mise à disposition, le mode opératoire est devenu notre document de référence dans l'intervention.

- Zakaria Ouedraogo, directeur provincial de Sanmatenga, chef-lieu Kaya, Burkina Faso

/ CHIFFRES ET TÉMOIGNAGES /

90 % de nos partenaires sont impliqués dans le développement des stratégies de partage des responsabilités.

84 % des professionnelles et des professionnels ayant participé aux activités du projet sont satisfaits de leur niveau de collaboration et de la coordination avec les autres acteurs du système de protection de l'enfant dans la réponse aux violences sexuelles et sexistes faites aux enfants (Burkina Faso et Sénégal).

86 % des organisations partenaires du PCV ont augmenté le nombre d'interactions avec d'autres organisations nationales et internationales grâce au projet, dont 73 % au niveau régional.

Grâce à l'appui du projet, 62 % des partenaires du PCV déclarent avoir établi des partenariats pour une période de plus longue durée, qui permettront de renforcer l'approche globale visant à assurer un meilleur respect des droits de l'enfant et de l'égalité entre les genres.

*Groupe atelier de développement du MO RPE
Réhabilitation - Burkina Faso, Décembre 2023*



“ Avant le projet, la collaboration entre la police et la gendarmerie était pratiquement inexistante, ce qui rendait difficile l'intervention dans les situations d'urgence [et] pouvait avoir un impact négatif sur les victimes [...]. De plus, nous nous considérons comme des acteurs concurrents, ce qui créait un environnement de travail délétère, alors que nous n'avions pas d'autre choix que de coopérer. [...] Grâce aux activités du projet, nous avons pu travailler côte à côte lors de plusieurs ateliers, ce qui nous a permis de faire tomber certaines barrières [...], et même de construire des liens. [...] Il n'y a pas beaucoup de projets où la police travaille avec la gendarmerie de cette manière. [...] Cette collaboration entre la police et la gendarmerie est très importante et mérite vraiment d'être saluée.

- Commissaire de police de Zac Mbao, point focal du projet pour la Direction générale de la Police nationale, Sénégal

/ ET POUR LA SUITE ? /

Les démarches entreprises pour renforcer les partenariats et la collaboration témoignent de l'importance d'une gestion partagée des responsabilités, mais révèlent aussi le besoin d'optimiser les structures de gouvernance pour une meilleure pérennisation des résultats. Une participation plus équilibrée et effective de tous les partenaires est nécessaire pour assurer l'appropriation des changements initiés, l'efficacité et la durabilité des initiatives à long terme. Au cœur de ces processus se trouvent aussi la synergie et la coordination entre tous les acteurs de la chaîne de protection et de justice, qui doit être renforcée en tant qu'axe de travail majeur du Bureau. Le Bureau continuera d'appliquer son approche partenariale et collaborative, en créant et en animant un réseau de partenaires-clés, incluant ceux des projets actuels et en intégrant de nouveaux, identifiés comme stratégiques. Toutes nos actions viseront à assurer une réelle co-construction des initiatives et des projets, et à instituer des mécanismes plus robustes pour le suivi et l'évaluation de la collaboration entre partenaires.

Mobiliser et valoriser les acteurs du changement et de l'innovation

C'est la mobilisation de toutes et tous en vue de faire évoluer les normes sociales et les perceptions en matière de droits de l'enfant, associée à l'évolution favorable des cadres légaux, économiques et politiques, qui permet de construire des systèmes de protection de l'enfant et de justice adaptés et respectueux de ses droits, de façon durable. Le Bureau travaille régulièrement avec des acteurs habituellement peu considérés dans ces systèmes, tels que les forces armées, l'inspectorat du travail social, les acteurs de l'économie non formelle, les agentes et agents d'inspection du ministère du Travail, ou encore les acteurs du système pénitentiaire. Renforcer les compétences de ces corps de métier et réviser les procédures qui gouvernent leurs interactions avec les autres secteurs des systèmes de protection et de justice permet de mettre en valeur leur contribution et d'améliorer la richesse du tissu social censé faire des droits de l'enfant une réalité.

/ RÉSULTATS ATTEINTS EN 2023-2024 /

Une action phare du Bureau consiste à faciliter des processus entre acteurs qui permettent de tester, d'analyser, de penser et de déconstruire nos pratiques et paradigmes, en expérimentant des initiatives nouvelles ou améliorées pour faire face aux défis en matière de droits de l'enfant. Cela peut prendre la forme d'un Laboratoire de droits de l'enfant, de recherches collaboratives avec les enfants ou d'initiatives mises en œuvre par les enfants, et cela permet de repenser les pratiques liées aux droits de l'enfant. Plusieurs processus d'expérimentation ont eu lieu cette année.

01 | Facilitation de processus d'expérimentation avec les adultes

Grâce au Programme de coopération volontaire, douze processus de développement d'initiatives expérimentales sur les droits de l'enfant ont été lancés ou poursuivis cette année : **11 processus nationaux en Afrique (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Sénégal, Togo et Tunisie) et Amérique latine (Colombie, Costa Rica, Honduras et Pérou), et un régional entre le Honduras et le Québec.** Ces processus regroupent des membres d'associations de la société civile et/ou d'entités étatiques. Ils ont connu une première phase de renforcement de compétences, incluant l'analyse conjointe et critique de la situation initiale, le développement de la collaboration entre les membres et de l'esprit créatif, l'acquisition de compétences en expérimentation, etc. Cette phase est essentielle afin de mettre en place le changement de paradigme et l'intelligence collective nécessaires à une pensée qui sorte des sentiers battus.

Sept des onze processus nationaux ont, par la suite, développé leur initiative expérimentale. **Si ces processus sont bien facilités par les équipes du Bureau, le contenu est totalement propre aux partenaires.** En invitant les partenaires à analyser leur quotidien sous un angle neuf et à imaginer de nouvelles façons de faire, le Bureau a amené la totalité des groupes à considérer la place

de l'enfant comme le chaînon manquant de toutes leurs initiatives de prise en charge. La remise en question de la place des enfants et des adolescent.e.s demeure un enjeu complexe pour plusieurs adultes, car elle revient à redonner un certain pouvoir aux enfants et aux adolescent.e.s. En leur offrant un espace d'expérimentation permettant de prendre conscience de ces mécanismes et de faire autrement, **100 % des groupes ont décidé de questionner le statu quo et la place de l'enfant dans la société, jetant ainsi les bases de relations intergénérationnelles apaisées**, pour une plus grande cohésion sociale.

Au Costa Rica, une initiative expérimentale a été élaborée par les partenaires du programme de coopération volontaire, afin de mieux connaître les comportements à risque et les pratiques de recrutement des victimes de la traite de personnes et de l'exploitation sexuelle des enfants par le biais des technologies de l'information et de la communication. Cette connaissance accrue contribuera au développement de stratégies de prévention et d'intervention pour remédier à ces problèmes dans les communautés de Limón.

Espace de concertation et de collaboration - Atelier Madagascar -
23-24 novembre 2023



02 | L'expérimentation dans les processus d'autonomisation d'enfants

Des processus d'autonomisation des enfants ont été mis en place ou développés, impliquant des expériences collaboratives conçues en partenariat avec des enfants et des organisations de la société civile. Ces initiatives, ancrées dans une approche d'expérimentation et de participation de l'enfant, ont permis de favoriser la collaboration entre enfants et adultes, tout en créant des espaces et plateformes communautaires propices à la cohésion sociale et à l'inclusion. L'objectif de ces processus est de **déconstruire les structures de pouvoir souvent excluantes pour les enfants et de proposer de nouvelles formes de collaboration** valorisant leur rôle dans les dynamiques sociales et communautaires.

Ces processus reposent sur un renforcement des compétences des organisations et acteurs communautaires accompagnant les enfants, afin de leur offrir des espaces participatifs favorisant leur autonomie, ainsi que sur l'enrichissement des compétences des enfants en matière de participation (expression, confiance en soi, collaboration, initiatives, droits de l'enfant). Ces actions aboutissent à des espaces de gouvernance inclusive (avec les enfants), à des dialogues communautaires renouvelés et à des initiatives expérimentales impulsées par les enfants dans leurs propres communautés.

Ces processus, menés cette année avec succès au Sénégal et au Burkina Faso, comportent plusieurs axes où l'expérimentation est une approche essentielle :

- Des processus collaboratifs de co-création d'itinéraires de renforcement des compétences pour les adultes de la communauté, les membres de la société civile et les enfants eux-mêmes. Ces processus **visent l'autonomisation des enfants et l'intégration de leur point de vue dans leurs communautés**. Ils permettent aux enfants et aux adultes de questionner ensemble les modèles d'apprentissage et de partage des savoirs pour proposer de nouveaux formats.
- Des recherches collaboratives avec les enfants, au cours desquelles ces derniers décident des questions prioritaires, des outils à mobiliser et des méthodes à adopter pour produire des diagnostics sur leurs droits. Ces démarches de recherche leur permettent de **forger leur propre opinion sur les questions qui les concernent**, de proposer un nouveau paradigme pour la co-construction de savoirs et de développer un dialogue novateur avec les adultes.
- Des activités de réflexion et d'exploration avec les enfants, en collaboration avec des organisations de la société civile, pour enrichir leurs compétences en matière de participation. Grâce à des trousseaux et boîtes à outils adaptés, les enfants ont accès à des méthodes alternatives complémentaires aux modèles éducatifs existants.
- Des initiatives participatives menées par les enfants dans leur communauté. Ces actions collaboratives renforcent leur autonomie et leurs compétences, tout en ayant un impact positif sur les communautés, qui **remettent en question leurs perceptions de l'inclusion des enfants** et du dialogue communautaire.
- La création d'espaces de collaboration et de dialogue communautaire initiés par les enfants. Ces espaces visent une gouvernance inclusive en testant des plateformes de dialogue et des passerelles de collaboration entre enfants et acteurs communautaires-clés afin de renforcer leur protection.



Panel « Accompagner la participation de l'enfant - Regards croisés entre la Tunisie et le Canada »
-29 septembre 2023 - Montréal

03 | Favoriser les espaces d'échanges

Plusieurs espaces de rencontres et d'échanges de grande envergure ont été mis sur pied cette année afin de favoriser l'émulation collective autour de sujets-clés en lien avec les droits de l'enfant. Organisés autour de thématiques, telles que la participation de l'enfant, le volontariat international ou encore la justice adaptée à l'enfant, ces espaces ont favorisé l'échange et le partage d'expériences et de pratiques entre différents pays. S'appuyant sur les pratiques de nos partenaires, ces espaces permettent aussi de renforcer leur visibilité et ouvrent également la voie à de possibles futures collaborations.

Le webinaire DROITS devant!, lancé cette année, constitue un bel exemple de ces espaces. Ce webinaire mensuel, organisé par le Bureau dans le cadre du Programme de coopération volontaire, permet d'aller à la rencontre de nos volontaires et de nos partenaires, ainsi que d'échanger avec eux au sujet de leurs expériences, de leurs accomplissements et de leurs apprentissages, mais aussi au sujet de l'impact du volontariat international sur les droits de l'enfant.

Suivez-les sur nos réseaux sociaux !

/ CHIFFRES ET TÉMOIGNAGES /

90 % des partenaires du Programme de coopération volontaire affirment avoir mis en œuvre des initiatives renforcées en faveur de la concrétisation des droits de l'enfant

87 % des partenaires du Programme de coopération volontaire déclarent avoir mis en œuvre ou renforcé des initiatives plus novatrices dans leurs approches, leurs pratiques ou leurs partenariats grâce à leur participation au projet

“ **Nous avons vu que la stratégie de l'expérimentation a généré la possibilité d'interagir avec d'autres organisations en Colombie. Le dialogue et la construction collective montrent le potentiel de chacune des organisations et contribuent à élargir le panorama en termes de respect des droits des enfants et des adolescents.**

- COALICO, partenaire du PCV en Colombie

Au Sénégal, les résultats des collectes de données suite aux processus d'autonomisation d'enfants montrent que :

- 90 % des filles et 81 % des garçons considèrent avoir enrichi leurs compétences concernant l'identification des situations de violation de droits et leur implication dans les actions en réponse à ces situations
- 86 % des filles et 76 % des garçons déclarent avoir développé des compétences pour défendre leurs droits en collaboration avec d'autres acteurs

Au Burkina Faso, les résultats des collectes de données entreprises dans le cadre du processus d'autonomisation d'enfants montrent que :

- 93 % des filles et 91 % des garçons considèrent avoir enrichi leurs compétences concernant l'identification des situations de violation de droits et leur implication dans les actions en réponse à ces situations
- 90 % des filles et 88 % des garçons ayant participé aux processus d'autonomisation participent activement à la prévention et à la réponse contre les violences faites aux enfants

/ ET POUR LA SUITE ? /

Le changement de pratique en vue de revenir à une approche plus holistique couplant le renforcement de pratiques et un renforcement systémique du système (notamment par le biais du renforcement des secteurs négligés, du soutien aux acteurs innovants ainsi que du plaidoyer) prend graduellement forme. Le Bureau souhaite continuer à mettre en place et à faciliter des processus permettant d'identifier et d'expérimenter des pratiques ou initiatives qui pourraient conduire à de meilleurs résultats dans la concrétisation des droits de l'enfant, en ne se limitant pas au Programme de coopération volontaire, mais en les intégrant à la plupart des projets en cours. La prochaine étape consistera en la mise en place, au Mali, de groupes communautaires, de groupes de femmes et de groupes de plaidoyer, afin qu'ils deviennent des instances-clés pour identifier des pratiques novatrices en faveur des droits de l'enfant et mettre en œuvre des pratiques innovantes. Le Bureau s'engage également à documenter davantage la situation des droits de l'enfant pour faciliter le changement institutionnel.

Placer la transparence et la redevabilité envers ses partenaires au cœur des actions du Bureau

Cette orientation stratégique met en lumière les efforts déployés par le Bureau pour maintenir des normes élevées en matière de gouvernance, de développement professionnel et de communication externe.

/ RÉSULTATS ATTEINTS EN 2023-2024 /

01 | Une nouvelle identité organisationnelle

Fruit d'un travail en équipe de plusieurs mois, le Bureau a dévoilé cette année **une nouvelle identité organisationnelle, mettant à jour sa vision, sa mission, ses actions et ses valeurs, en accord avec l'évolution de ses actions et les changements opérés** ces dernières années. Ainsi repensée, cette identité traduit la volonté de l'organisation de mettre au cœur de ses actions la concrétisation des droits de l'enfant, particulièrement pour celles et ceux qui rencontrent plus d'obstacles pour atteindre cet objectif, et lui permet de marquer ses singularités dans le secteur mondial des droits de l'enfant.

02 | Le cadre institutionnel continuellement amélioré

La mise à jour des politiques, des stratégies et des procédures constitue un aspect crucial de la gouvernance interne de l'organisation. Entamé en 2022, ce travail s'est poursuivi cette année, avec la finalisation d'une nouvelle politique de sauvegarde de l'enfant, d'un nouveau code de conduite ainsi que d'une politique sur la protection des données personnelles.

03 | La formation interne renforcée

Une plateforme d'apprentissage en ligne gratuite est également en cours de construction et sera disponible pour toutes les équipes, témoignant de notre engagement pour leur développement professionnel.



04 | Une mise à jour de plusieurs de nos approches

Le Bureau a mis à jour sa vision et son approche de la coopération volontaire, en cohérence avec son identité et son approche partenariale.

Notre communication externe a également été repensée, autour de nouvelles approches et de nouveaux supports. Les processus ont été révisés afin d'accroître notre réactivité et de renforcer la pertinence de nos actions, conformément à nos objectifs institutionnels.

/ ET POUR LA SUITE ? /

La transparence et la redevabilité restent des piliers pour le maintien de la confiance et de l'efficacité organisationnelle. Le Bureau s'engage à poursuivre le développement de son organisation interne et de sa gouvernance afin de rester conforme aux meilleures pratiques et aux exigences réglementaires – d'une part, en veillant à ce que ses équipes, mais également ses partenaires, reçoivent une formation régulière sur le cadre institutionnel et les procédures de l'organisation ; d'autre part, en renforçant l'évaluation continue de ses programmes et de ses approches, basée sur les données et les témoignages recueillis sur le terrain, afin d'alimenter les décisions stratégiques et d'ajuster rapidement ses actions, garantissant leur conformité avec les besoins et les défis émergents.

Bilan global des avancées stratégiques en 2023-2024

Si des avancées notables ont été réalisées cette année pour faire des droits de l'enfant une réalité, notre travail doit se poursuivre, car les changements amorcés par le Bureau, qui concernent essentiellement des pratiques et des volontés stratégiques, exigent du temps, mais aussi un niveau d'effort plus important de notre part pour :

- 1) renforcer nos expertises ;
- 2) renforcer nos analyses initiales ;
- 3) écouter et s'adapter davantage aux évolutions ainsi qu'aux réalités des contextes, des partenaires et de leurs attentes ;
- 4) se donner davantage de moyens et améliorer les phases de diffusion et d'appropriation des changements générés.

Rayonnement en 2023-2024

522 726

PAGES VUES SUR NOTRE SITE INTERNET

76 910

NOMBRE DE VISITES TOTALES

PLUS DE

750 000

PERSONNES REJOINTES PAR NOS
ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET DE
MOBILISATION, DONT

48%

DE FEMMES

6 259

NOUVEAUX ABONNEMENTS À NOTRE
INFOLETTRE ET À NOS COMPTES SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX, POUR UN TOTAL DE

28 459

PERSONNES ABONNÉES

163

PUBLICATIONS SUR NOS RÉSEAUX
SOCIAUX

408 598

NOMBRES DE VUES

9 027

RÉACTIONS SUSCITÉES

14

ÉVÉNEMENTS VIRTUELS OU
RÉALISÉS EN PRÉSENTIEL, ORGANISÉS
OU COORGANISÉS PAR LE BUREAU

1 059

NOMBRE DE PERSONNES PARTICIPANTES

3

LETTRES OUVERTES PUBLIÉES PAR LE
BUREAU

9

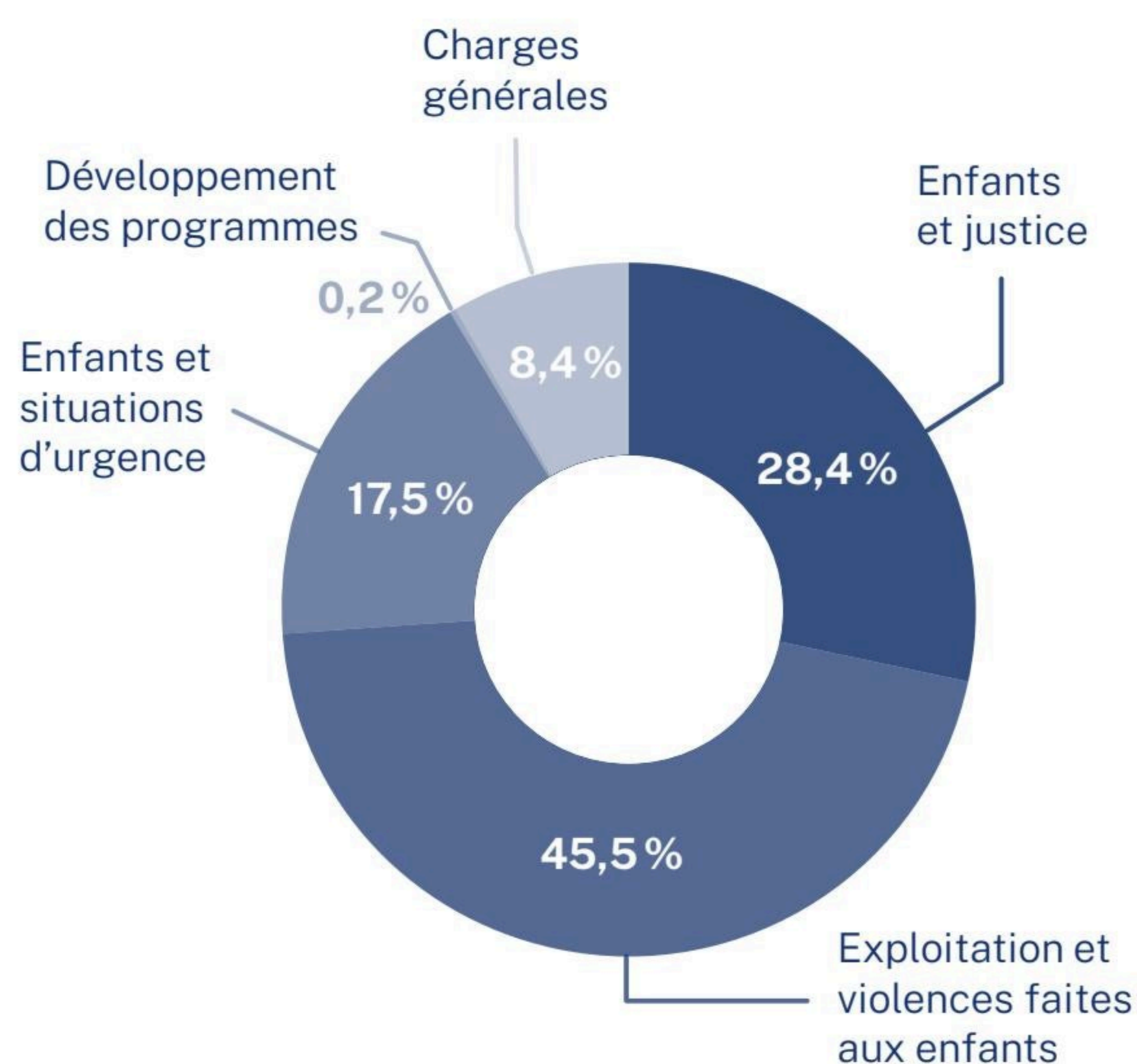
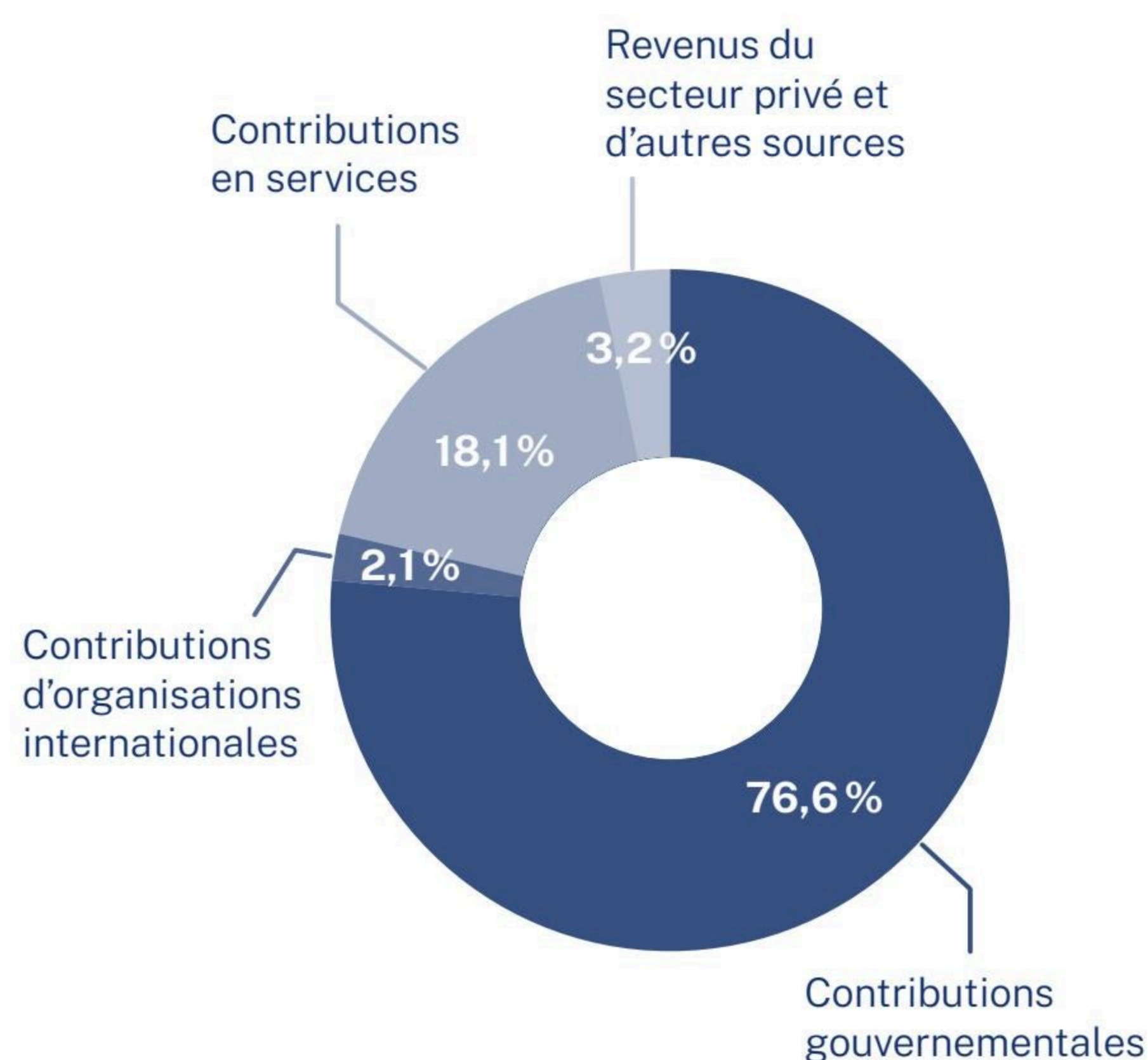
MENTIONS DU BUREAU ET DE SES
PROJETS DANS LES MÉDIAS DE SES PAYS
D'INTERVENTION

Informations financières

2023-2024

Les états financiers complets de l'organisme au 31/03/2024 sont disponibles sur demande. L'audit a été réalisé par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

PRODUITS	2024	2023
Contributions gouvernementales	9 300 490 \$	7 504 823 \$
Contributions d'organisations internationales	248 441 \$	284 366 \$
Contributions en services	2 201 227 \$	1 643 876 \$
Revenus du secteur privé et d'autres sources	389 714 \$	379 326 \$
TOTAL	12 139 872 \$	9 812 391 \$
(Insuffisance) ou excédent des produits par rapport aux charges	153 403 \$	(526 505 \$)



CHARGES	2024	2023
Enfants et justice	3 404 016 \$	2 755 690 \$
Exploitation et violences faites aux enfants	5 447 485 \$	4 538 373 \$
Enfants et situations d'urgence	2 098 435 \$	1 581 681 \$
Développement des programmes	21 065 \$	34 526 \$
Charges générales	1 007 995 \$	795 960 \$
TOTAL	11 978 996 \$	9 706 230 \$

Partenariats

Le Bureau associe tous ses partenaires aux résultats de cette année 2023-2024 et les remercie pour leur précieuse collaboration, permettant chaque année d'aller plus loin dans la concrétisation des droits de l'enfant.

BURKINA FASO

Gouvernement du Burkina Faso et ses directions, écoles et services en lien avec les droits de l'enfant

Association des femmes juristes du Burkina Faso (AFJ/BF)

Association Keoogo

Association des enfants et jeunes travailleurs (AEJT)

Association d'appui et d'éveil Pugsada (ADEP)

ANADJI

Associations pour le développement communautaire et la promotion des droits de l'enfant (ACD/PDE)

Association Tabital Lobal

Association coalition des initiatives communautaires pour le développement (ACICD)

Den Kanu

CANADA

Affaires mondiales Canada

Ministère de la Justice du gouvernement du Canada

Ministère de la Justice du gouvernement du Québec

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec

Ville de Montréal

Montréal International

Emploi-Québec

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC)

Association québécoise Plaidoyer-Victimes

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Collège Notre-Dame

École secondaire Externat Sacré-Cœur

École secondaire des Patriotes

Fondation Chamandy

Fondation Marie-Vincent

Maison des jeunes MAGI

Motivation-Jeunesse

Université du Québec en Outaouais (UQO)

... et une trentaine d'autres organismes au Québec

COLOMBIE

Coalition contre l'implication des enfants et des jeunes dans le conflit armé en Colombie (COALICO)

Fondation pour le développement intégral du genre et de la famille (GENFAMI)

Office de la pastorale de l'enfance et de la famille (OPAN)

COSTA RICA

Fundación Paniamor

CÔTE D'IVOIRE

Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI)

Conseil national des droits de l'homme (CNDH)

Forum des ONG et associations d'aide à l'enfance en difficulté

HONDURAS

Commission interinstitutionnelle contre l'exploitation sexuelle et la traite des personnes du Honduras (CICESCT)

Association LGBT Arcoíris

Unité pour le développement intégral de la femme et de la famille (UDIMUF)

Centre d'études féminines du Honduras (CEM-H)

MADAGASCAR

Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH)

Institut supérieur de travail social (ISTS)

Plateforme de la société civile pour l'enfance (PFSCE)

MALI

Gouvernement du Mali et ses ministères, directions, écoles et services en lien avec les droits de l'enfant

MAROC

Gouvernement du Royaume du Maroc et ses ministères, directions, écoles et services en lien avec les droits de l'enfant

Association Bayti

Association d'appui à l'unité de protection de l'enfance (UPE), Casablanca

Fondation Amane pour la protection de l'enfance

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Mission de l'Union africaine au Mali et au Sahel

Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

Forum international du volontariat pour le développement (Forum)

Terre des hommes Lausanne

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Département des opérations de paix des Nations Unies

PÉROU

Capital humain social et alternatif (CHS Alternativo)

Engagement dès l'enfance et l'adolescence (COMETA)

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Gouvernement de la RDC et ses ministères, directions, écoles et services en lien avec les droits de l'enfant

Réseau des encadreurs pour l'Initiation à la participation des enfants (REIP)

MAMAN LUFUMA

EXAGON

Association pour la protection des personnes vivant avec albinisme (APVA)

Coalition nationale de l'éducation pour tous / Kongo central (CONEPT/ KC)

Bureau National Catholique de l'Enfance (BNCE)

Corps des Travailleurs Para Sociaux (CTPS)

Fondation KENO UNITED (FKU)

Œuvre de suivi éducation et protection des enfants de la rue (OSEPER)

Coalition nationale de l'éducation pour tous (CONEPT)

Ligue de la zone Afrique pour la défense des droits des enfants et élèves (LIZADEL)

KIMBILIO sanctuaire des enfants (KSE)

SOS/Femmes et enfants en détresse (SOS FED)

Œuvre de reclassement et de protection des enfants de la rue (ORPER)

Brigade des filles du Congo (BFC)

Tiens orphans Africa help me world (TOAHMW)

Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP)

Association pour le bien-être familial (ABEF)

SÉNÉGAL

Gouvernement du Sénégal et ses ministères, directions, écoles et services en lien avec les droits de l'enfant

Association des juristes sénégalaises (AJS)

Association d'aide aux personnes vulnérables (2APV)

ONG Éducation et développement de l'enfant (EDEN)

ONG Enda jeunesse action

École nationale des travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS)

TOGO

Clinique d'expertise juridique et sociale (CEJUS)

Centre Kekeli

Association mondiale pour les orphelins (WAO-Afrique)

TUNISIE

Gouvernement de la Tunisie et ses ministères, directions, écoles et services en lien avec les droits de l'enfant

Association ADO +

Bureau du délégué général à la protection de l'enfance (DGPE)

Tunisian Forum for Youth Empowerment

Chaque année, vous êtes nombreuses et nombreux à nous accorder votre confiance en faisant un don. Grâce à vous, nous pouvons poursuivre notre travail afin de rendre effectifs les droits de l'enfant. Nous tenons à vous exprimer notre reconnaissance pour votre soutien sans faille, et nous remercions particulièrement pour leurs dons.

Comité central de partage – Les Œuvres Leroyer

Congrégation de Notre-Dame

Filles de la Croix

Fondation Émilie Jauron

Fonds Marie-François

Missionnaires oblates de Saint-Boniface

Oblates franciscaines de Saint-Joseph

Petites Sœurs de la Sainte-Famille

Sisters of Charity of St. Louis

Sisters of Providence of St. Vincent de Paul

Sisters of St. Martha of Antigonish

Sœurs de la Présentation de Marie

Sœurs de l'Institut Jeanne d'Arc

Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil

Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire

Sœurs de Sainte-Anne

Sœurs de Sainte-Croix

Sœurs de Saint-François d'Assise

Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe

Ursulines

Notre équipe

CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023-2024

Théophane Nikyèma
président

Annick Murphy
vice-présidente

Jean-Claude Legrand
secrétaire

Darrel Nadeau
trésorier

Ghizlane Benjelloun
administratrice

Roberta Cecchetti
administratrice

Alexia Tye
administratrice

Ulla Kourany
administratrice

Luis Ernesto Pedernera Reyna
administrateur

COMITÉ DE DIRECTION EN 2023-2024


Martin Causin
directeur général

Mélissa David
directrice des finances

Julie Dénommée
directrice des programmes et de l'apprentissage

Morgane Faber
directrice des ressources humaines, de
l'administration et de la sécurité

Marie-Claude Mercier
directrice des opérations et des partenariats
(depuis mai 2023)



Le Bureau remercie chaleureusement Morgane Faber pour son implication au sein de l'IBCR à plusieurs postes stratégiques pendant de nombreuses années. Merci, notamment, pour ses contributions déterminantes en matière de sécurité, de ressources humaines et d'administration, dans un contexte de croissance du Bureau. Nous lui souhaitons le meilleur pour tous ses projets à venir.



Le Bureau international des droits des enfants a également la chance et le privilège de pouvoir compter sur une équipe engagée, composée de personnes employées, de stagiaires et de volontaires, qui donnent de leur temps et de leurs compétences pour contribuer à faire des droits de l'enfant une réalité dans le monde entier. **MERCI !**



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL DE
LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل

**BUREAU DE MONTRÉAL
(CANADA, SIÈGE SOCIAL)**

805, rue Villeray, Montréal
(Québec) H2R 1J4 Canada
Tél. +1 514 932 7656
info@ibcr.org

BUREAU DE DAKAR (SÉNÉGAL)

Villa Yoff Ranhard
Rue 478
Dakar, Sénégal
Tél. +221 33868 82 60

**BUREAU DE BAMAKO
(MALI)**

Rue 415, Porte 104,
Hamdallaye ACI 2000,
Bamako, Mali
Tél. +223 83967000

**BUREAU DE KINSHASA (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO)**

3642 Boulevard du 30 juin,
immeuble Future Tower Apt 604,
Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. +243 824 860 824

BUREAU DE OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

Zone du Bois
03 BP 7041
Ouagadougou 03
Tél. +226 25 36 34 59

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR

WWW.IBCR.ORG

ET NOS RÉSEAUX SOCIAUX

